



Circulaire 7840

du 19/11/2020

Déménagement de la Direction déconcentrée de Liège du Service général de la Gestion des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire informative
Validité	à partir du 30/11/2020
Documents à renvoyer	non
Information succincte	Déménagement - Direction déconcentrée de Liège - enseignement organisé
Mots-clés	Déménagement - Direction déconcentrée de Liège - enseignement organisé

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement	
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Maternel ordinaire	Centres psycho-médico-social
	Primaire ordinaire	Centres d'Auto-Formation
	Secondaire ordinaire	Centres de Technologie Avancée (CTA)
	Secondaire en alternance (CEFA)	Centres de dépaysement et de plein air (CDPA)
	Maternel spécialisé	Centres techniques
	Primaire spécialisé	Homes d'accueil permanent
	Secondaire spécialisé	Internats primaire ordinaire
	Secondaire artistique à horaire réduit	Internats secondaire ordinaire
	Promotion sociale secondaire	Internats prim. ou sec. spécialisé
	Promotion sociale secondaire en alternance	Internats supérieur
Promotion sociale supérieur	Hautes Ecoles	

Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants :

- Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives)
- Le Service général du Pilotage des Ecoles et des CPMS
- Les pouvoirs organisateurs (pour leurs unités et réseaux respectifs)
- Les organes de représentation et de coordination de PO (pour leurs unités et réseaux respectifs)
- Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives)

Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution :

- Les Vérificateurs
- Les contrôleurs financiers SACA de W-B-E
- Les Préfets et Directeurs coordonnateurs de zone
- Le Service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la FWB
- Les Délégués et Commissaires du Gouvernement auprès des Hautes Ecoles, des ESA et universités
- L'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES)
- L'institut de la Formation en cours de Carrière (IFC)
- Les Gouverneurs de province
- Les organisations syndicales
- Les organisations représentatives des associations de parents
- Les employeurs autres que les établissements scolaires et les pouvoirs organisateurs

Signataire(s)

Adm. générale de l'Enseignement, Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Madame Colette Dupont Directrice générale a.i.

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
POOT Anne	Secrétariat de la Direction déconcentrée de Liège	04/364.13.79 anne.poot@cfwb.be

Par la présente, je vous informe que la Direction déconcentrée de Liège du Service général de la Gestion des Personnels de l'Enseignement organisé par la Communauté française, implantée rue d'Ougrée, 65 à 4031 Angleur déménagera du lundi 30 novembre 2020 au mercredi 2 décembre 2020 à l'adresse suivante :

Rue des Guillemins 16/34
Espace Guillemins, 2^{ème} étage
4000 LIEGE

Les numéros de téléphone et de fax restent inchangés (Secrétariat – Tél. : 04/364.13.79 - Fax : 04/364.13.12).

Compte tenu des délais de mise en caisse, de transfert et d'installation, je vous informe que la direction sera fermée du 26 novembre au 4 décembre 2020.

Toutefois, le télétravail restant la règle, les envois par mails seront traités, autant que possible, dans des délais raisonnables.

Je vous remercie d'informer les membres du personnel de votre établissement, y compris les membres du personnel éloignés temporairement du service, de ce changement d'adresse et d'envoyer votre courrier à la nouvelle adresse à partir du 26 novembre 2020.

La Directrice générale a.i.,

Colette DUPONT